

MJC LAENNEC MERMOZ

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

MJC LAENNEC MERMOZ

Association
21 rue Genton
69008 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

A l'assemblée générale de l'association MJC LAENNEC MERMOZ,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MJC LAENNEC MERMOZ relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association MJC LAENNEC MERMOZ à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{ER} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences exposées dans le paragraphe « Changements comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant :

- L'application du règlement ANC n°2022-06
- Le changement de méthode relatif à la comptabilisation des produits de la saison en cours à la date de clôture

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les subventions et les ventes de prestations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux adhérents.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lyon, le 18/05/2026

Le Commissaire aux comptes

EKYLIS AUDIT

Géraldine PETER

ANNEXE :

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

		Du 01/01/2025 au 31/12/2025		Du 01/01/2024 au 31/12/2024	
Bilan Actif		Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement	I				
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires		3 957	3 957		
Autres immobilisations incorporelles					
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Instal. techniques, matériel et outillages indus.		118 657	115 563	3 095	8 151
Autres immobilisations corporelles		352 285	276 290	75 995	92 803
Immo. corp. en cours, avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés		200		200	200
Prêts					
Autres immobilisations financières		2 127		2 127	2 127
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II		477 227	395 810	81 417	103 281
Comptes de liaison	III				
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés		16 273		16 273	54 306
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances		40 497		40 497	104 887
Charges constatées d'avance		1 012		1 012	2 297
Valeurs mobilières de placement		150 000		150 000	200 000
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités		435 688		435 688	435 838
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV		643 469		643 469	797 328
Frais d'émission des emprunts	V				
Primes de remboursement des emprunts	VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif	VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)		1 120 697	395 810	724 887	900 609

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	391 123	391 123
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	-63 992	-72 716
Excédent ou déficit de l'exercice	-59 551	8 724
Situation nette	267 581	327 132
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	44 148	56 485
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	311 728	383 617
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	50 906	60 135
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III	50 906	60 135
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	4 000	43 000
Provisions pour charges	20 387	35 600
TOTAL DES PROVISIONS IV	24 387	78 600
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	349	
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 065	39 604
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	126 671	117 108
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 507	161 862
Produits constatés d'avance	163 275	59 683
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	337 866	378 257
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	724 887	900 609

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	10 591	14 680
Vente de biens et services		
Ventes de biens	-9 219	-8 012
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	428 992	458 529
dont parrainages	17 120	10 859
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 024 780	1 084 624
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	60 376	16 228
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	60 135	150 090
Autres produits	8 822	125
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 584 477	1 716 263
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	5 920	6 616
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	370 669	380 690
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	56 372	51 067
Salaires	893 078	884 156
Cotisations sociales	227 209	238 733
Dotations aux amortissement et dépréciations	28 443	29 036
Dotations aux provisions	4 000	62 013
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	50 906	60 135
Autres charges	11 571	8 299
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	1 648 169	1 720 744
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-63 691	-4 481
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	4 580	
Autres intérêts et produits assimilés	5	9 846
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	4 585	9 846

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	4 585	9 846
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	-59 106	5 365
Produits exceptionnels V		18 517
Charges exceptionnelles VI		14 394
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		4 123
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	445	764
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 589 062	1 744 626
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	1 648 614	1 735 902
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-59 551	8 724
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	127 370	124 070
Bénévolat	62 700	117 171
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	190 070	241 241
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	127 370	124 070
Prestations en nature		
Personnel bénévole	62 700	117 171
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	190 070	241 241

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 724 887 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : -59 551 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'Association :

L'association élabore et formalise un projet associatif répondant à ses missions et l'évalue régulièrement.

La démocratie se vivant au quotidien, la MJC participe au développement local en animant des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale et culturelle répondant aux attentes des habitants.

Les actions en direction et avec les jeunes sont une part importante de sa mission. Elle peut aussi proposer des activités et services divers aux enfants et aux adultes. De telles actions, de tels services encouragent l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne.

La MJC peut mettre à la disposition du public, dans le cadre d'installations diverses avec le concours de professionnels salariés ou bénévoles, des activités et actions de loisirs, d'insertion, d'animation, de formation dans les domaines culture, social, sportif économique, etc... A l'écoute de la population, la MJC participe au développement local en agissant en partenariat avec les collectivités locales et territoriales.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'Association :

21 rue Genton 69008 Lyon

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 724 887 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -59 551 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03 (et du règlement ANC 2022-06).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

Cet exercice constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modification du plan comptable général ainsi que du règlement 2023-03 relatif à la modification du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Il implique un changement de méthodes comptables issu de textes réglementaires.

Celui-ci a donné lieu aux reclassements suivants :

- le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs, les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation.

- suppression du transfert de charges : classement dans les différents comptes proposés par le règlement en résultat d'exploitation.

L'application obligatoire des nouveaux règlements de l'ANC a conduit à une rationalisation des modèles de présentation du bilan et du compte de résultat, constituant un changement de présentation sans impact sur les capitaux propres ni sur le résultat net de l'exercice.

L'impact est mineur en termes de présentation pour l'entité.

Un changement de méthode est intervenu concernant la comptabilisation des produits de la saison (période du 1er septembre au 31 août) en cours à la date de clôture. Antérieurement, ces produits étaient comptabilisés post-prestation par le biais de factures à établir (FAE). Désormais, la facturation étant réalisée en amont, les revenus de la saison en cours font l'objet, à la clôture, d'une régularisation par le biais de produits constatés d'avance (PCA) pour la quote-part des prestations restant à réaliser.

Ce changement de méthode relatif à la saison en cours à la date de clôture n'a pas d'impact sur le résultat.

Au 31/12/2024, les factures à établir relatives à la saison en cours s'élevaient à 56 469 euros, elles sont nulles au 31/12/2025.

Au 31/12/2025, les produits constatés d'avance relatifs à ces produits s'élèvent à 104 158 euros, ils étaient nuls au 31/12/2024.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

• Logiciels	1 ans,
• Agencements et aménagements	4 à 10 ans,
• Mobilier de bureau et informatique	3 à 10 ans,
• Matériel autre	3 à 10 ans,

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont principalement composés de subventions à recevoir et d'IJSS.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont enregistrées dans les fonds propres au compte 131000 Subventions d'investissements, avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés dans le compte 747000.

Subventions d'exploitation

L'association a obtenu des subventions sur l'exercice qui se décompose de la manière suivante :

- Ville de Lyon (DGF) : 808 839€
- FONJEP : 78 013€
- Ville de Lyon (projets) : 43 416€
- France Travail : 234€
- DRAC : 5 000€
- CAF : 6 000€
- Etat : 30 000€
- Métropole de Lyon : 5 000€

Provision pour risques et charges

Une provision pour risques et charges a été constituée à la clôture de l'exercice à hauteur de 4000 euros.

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel), données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales), taux d'actualisation retenu à 3.96%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 20 387 euros.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 50 905,76 euros.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 2547 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 23,51€/heure correspond à un montant de 62 700 euros.

L'association bénéficie d'une mise à disposition gratuite de la ville de Lyon pour 127 370 euros.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun. Cependant, elle gère une salle de spectacle, la salle Genton, ayant comme conséquence la sectorisation fiscale de cette activité.

Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/12/2025 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association, s'élève à 0 euros.

Commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes de l'association, concernant uniquement la mission d'audit légal, s'élèvent à 5 238€

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	3 957			3 957
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 957			3 957
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	118 657			118 657
Autres immobilisations corporelles	345 706	6 580		352 285
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	464 363	6 580		470 943
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	200			200
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 127			2 127
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2 327			2 327
TOTAL GÉNÉRAL	470 648	6 580		477 227

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements			Entrées	
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	6 580			6 580		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	6 580			6 580		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements			Sorties	
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL						

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	3 957			3 957
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 957			3 957
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	110 507	5 056		115 563
Autres immobilisations corporelles	252 903	23 387		276 290
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	363 410	28 443		391 853
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	367 367	28 443		395 810

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	28 443				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	28 443				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	2 127		2 127
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	16 273	16 273	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 634	7 634	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	31 639	31 639	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	1 223	1 223	
Charges constatées d'avance	1 012	1 012	
TOTAL	59 908	57 781	2 127

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine	349	349		
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	37 065	37 065		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	29 981	29 981		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	45 465	45 465		
Impôts sur les bénéfices	851	851		
Taxe sur la valeur ajoutée	998	998		
Autres impôts, taxes et assimilés	49 377	49 377		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	10 507	10 507		
Produits constatés d'avance	163 275	163 275		
TOTAL	337 866	337 866		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaires : néant

Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	391 123				391 123
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	-72 716	8 724			-63 992
Excédent ou déficit de l'exercice	8 724	-8 724		59 551	-59 551
Situation nette	327 132			59 551	267 581
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	56 485		20 602	32 939	44 148
Provisions réglementées					
TOTAL	383 617		20 602	92 490	311 728

Commentaires : néant

Tableau de mouvements des subventions d'investissement

Nature des subventions	Affectation	Montant à l'origine	Report au résultat de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Ville de Lyon - Rénovation Genton 2020		30 000	3 895	4 496
Ville de Lyon - Plite MJC 2023		57 024	7 934	38 377
Assurance Maladie - Auto laveuse 2024		2 030	508	1 274
TOTAL		89 054	12 337	44 148

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
LA TROUPE	46 407	5 024	46 407			5 024	
ACCORDANSE 2024	596		596				
COCOTTE MINUTE	13 131	8 882	13 131			8 882	
OEIL DE MERMOZ		25 000				25 000	
SJ VVV RANDO VTT		2 000				2 000	
PROJET VIREVOLT		10 000				10 000	
TOTAL	60 134	50 906	60 134			50 906	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques	43 000	4 000	43 000		4 000
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES	43 000	4 000	43 000		4 000
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires	35 600	35 600	50 813		20 387
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES	35 600	35 600	50 813		20 387
TOTAL DES PROVISIONS	78 600	39 600	93 813		24 387

Commentaires : néant

Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients	2 163		2 163	
Autres dépréciations				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	2 163		2 163	
TOTAL GÉNÉRAL	2 163		2 163	

Commentaires : néant

Contributions volontaires en nature

	Répartition par nature de charge	
	31/12/2025	31/12/2024
	Débit	Débit
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)		
TOTAL		
861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)		
Ville de Lyon - Locaux	127 370	124 070
TOTAL	127 370	124 070
862 - Prestation		
TOTAL		
864 - Personnel bénévole		
Bénévolat	62 700	117 171
TOTAL	62 700	117 171
TOTAL GENERAL	190 070	241 241
	Répartition par nature de ressources	
	31/12/2025	31/12/2024
	Crédit	Crédit
870 - Dons en nature		
TOTAL		
871 - Prestation en nature		
Ville de Lyon - Locaux	127 370	124 070
TOTAL	127 370	124 070
875 - Bénévolat		
Bénévolat	62 700	117 171
TOTAL	62 700	117 171
TOTAL GENERAL	190 070	241 241

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	29	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL		31

Commentaire

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 547	14 888
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	38 105	36 817
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
TOTAL	48 652	51 705
Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		56 470
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		312
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		4 059
Instruments de trésorerie		
TOTAL		60 840

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	163 275	59 683
Produits : - Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL	163 275	59 683
Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	1 012	2 297
Charges : - Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	1 012	2 297

Commentaires : néant